



FCPE Lycée Romain Rolland
fcpe.lycee.romainrolland.ivry@gmail.com

Ivry-sur-Seine, le 4 mai 2020

Monsieur Auverlot, Recteur de l'académie de Créteil

Objet : DHG insuffisante, suppression d'un poste de Lettres Classiques au lycée Romain Rolland et moyens pour la rentrée prochaine

Monsieur le Recteur,

Les représentants des parents d'élèves FCPE du lycée Romain Rolland à Ivry-Sur-Seine, vous ont envoyé un courrier daté du 25 mars 2020, pour lequel nous n'avons toujours pas eu de réponse. Dans ce courrier, que nous nous permettons de vous renvoyer en pièce jointe, nous vous faisons part de notre vive inquiétude quant aux moyens alloués pour la rentrée prochaine. En effet le nombre d'heures que vos services ont attribué à ce lycée est en nette diminution alors que le nombre d'élèves qui seront accueillis dans cet établissement augmente. Pour rappel, à ce sujet nous souhaitons que la DHG soit augmentée significativement de façon à permettre :

- des effectifs limités à 24 élèves/classe en STMG et moins de 30 dans les autres filières
- de dédoubler des cours (en langues) et dans les autres matières quand c'est nécessaire
- d'ouvrir des postes en Lettres Modernes, Espagnol, Anglais, Philosophie, EPS, Histoire-Géographie, Physique-Chimie et Gestion
- de supprimer le gel du poste de Physique-Chimie
- de rétablir les 10h qui ont été supprimées, pour les élèves en UPE2A

Les moyens en vie scolaire doivent être significativement augmentés également, avec la nomination d'un 3^e CPE.

De plus, la suppression annoncée d'un professeur de Lettres Classiques suscite un vif mécontentement chez les parents d'élèves de notre établissement, mais aussi des autres établissements scolaires de notre ville. En effet, les parents d'élèves d'Ivry-Sur-Seine, qu'ils aient ou non un enfant scolarisé au lycée Romain Rolland sont soucieux de préserver l'intégralité des options de ce lycée qui font la richesse de cet établissement et contribuent à son attractivité. Ces options font partie du projet scolaire et probablement post-bac des élèves les ayant choisis. Bien qu'elles soient facultatives, elles participent intégralement à l'acquisition d'un ensemble de savoirs et compétences qui permettent à nos enfants de s'épanouir et de se construire.

Or, la perte d'un poste de Lettres Classiques risque de compromettre la possibilité l'an prochain de proposer conjointement l'enseignement du Grec et du Latin aux lycéens de Romain Rolland. Il n'est pas pensable que les élèves qui ont suivi un enseignement cette année ne puissent pas le continuer l'année prochaine. De même, les futurs élèves arrivant au lycée Romain Rolland doivent avoir encore le choix d'apprendre le Grec ou le Latin, comme cela est proposé dans de nombreux lycées parisiens.

Aussi, les représentants des parents d'élèves du lycée Romain Rolland vous demande de revenir sur la décision de supprimer un poste de Lettres Classiques dans ce lycée et de mettre les moyens humains nécessaires pour que l'année prochaine les lycéens et futurs lycéens de Romain Rolland puissent encore avoir le choix de suivre l'enseignement du Grec et du Latin dans leur lycée.

Enfin, concernant la situation actuelle liée à la pandémie du Covid-19, les représentants des parents d'élèves sont très inquiets. La scolarité de nos enfants est actuellement bouleversée, malgré le dévouement des équipes enseignantes pour assurer la continuité pédagogique. Le travail à distance ne peut remplacer le travail en présentiel au lycée, l'apprentissage de nouvelles notions dans ces conditions n'est pas aisé pour tous les élèves. Nous craignons qu'un écart se creuse encore plus entre les élèves les plus fragiles et les autres. De plus, nous nous doutons bien qu'une partie du programme scolaire ne pourra pas être abordé en cette fin d'année.

Dans le contexte actuel où le gouvernement va au secours de nombreuses entreprises françaises en débloquant des moyens financiers extraordinaires par leurs ampleurs, qu'est-il prévu pour l'éducation de nos enfants ? Quels moyens supplémentaires pouvons-nous escompter pour la rentrée prochaine pour face à la période très difficile que nos enfants rencontrent depuis le 15 mars 2020 ? Des heures supplémentaires de cours et de soutien seront-elles mises en place ? Des effectifs allégés par classe pour répondre au mieux aux besoins accrus de chaque élève nous semblent indispensables.

La perspective d'une reprise des cours pour les lycéens le 2 juin 2020 reste entourée d'un flou quant aux mesures sanitaires qui devront être mises en place dans un établissement accueillant plus de 1000 élèves. Les parents d'élèves ne seront prêts à envoyer leurs enfants que si des garanties sanitaires adéquates seront mises en place. Il n'est pas question de mettre en danger nos enfants, leurs familles et tout le personnel travaillant dans le lycée Romain Rolland.

Au regard de nos vives inquiétudes tant sur les moyens alloués (DHG) par vos services, que sur la situation exceptionnelle que nous vivons, les parents d'élèves FCPE du lycée Romain Rolland souhaitent vous rencontrer lors d'une audience (déjà sollicitée dans le courrier du 25 mars 2020), qui pourrait se faire par visioconférence ou par réunion téléphonique.

Comptant sur notre attachement commun à un service public d'Education de qualité, nous vous prions d'agréer nos salutations respectueuses.

Les représentants des parents d'élèves FCPE du lycée Romain Rolland d'Ivry-Sur-Seine

Copie à Mme Vetroff, Proviseure du lycée Romain Rolland

PJ : Courrier du 25 mars 2020